

# Réforme des retraites

## **Petite cure de désintox pour les fêtes !**

### **Intox 1 : « il n'y a pas de perdant à la réforme des retraites »**

#### **Maintenant**

Dans le privé, le calcul de la pension se fait sur les 25 meilleures années.

#### **Et demain ?**

Dans le privé et le public, le calcul de la pension se fera sur toute la carrière.

### **Intox 2 : « les femmes seront les grandes gagnantes du nouveau système »**

#### **Maintenant**

Les femmes ont des carrières plus heurtées et moins rémunérées que les hommes.

- Mais garder les 25 meilleures années permet d'éliminer du calcul de la retraite les périodes moins bonnes : temps partiel, congés sans solde pour élever les enfants, chômage.
- 8 trimestres par enfant dans le privé et 4 dans le public.
- 10% de majoration dès 3 enfants pour les 2 parents.
- La pension de réversion accessible dès 55 ans, y compris en cas de divorce.

#### **Et demain ?**

Les femmes vont perdre beaucoup !

- Calcul sur toute la carrière.
- Plus de compensation en réduction de temps de cotisation.
- 5 % de majoration par enfant pour l'un des 2 parents (plus intéressant sur la meilleure pension, souvent celle de l'homme)
- La pension de réversion en cas de divorce est supprimée et la veuve ne peut plus en bénéficier avant ses 62 ans.

### **Intox 3 : « un système plus juste »**

#### **Maintenant**

- La retraite est calculée sur un pourcentage du dernier salaire : pas de perte de pouvoir d'achat (taux de remplacement)
- La cotisation de solidarité existe déjà et permet de financer le minimum vieillesse (868€)
- Les plus riches doivent cotiser au régime général pour les revenus jusqu'à 27 000€ brut.
- Le minimum pour une pension complète au SMIC s'élève à 970€ dans le régime général !
- Le minimum à 1 000€ pour tous a été voté... en 2003 et n'a jamais été appliqué !

#### **Et demain ?**

- Calcul à partir du point dont la valeur variera en fonction de la génération. Plus « l'espérance de vie » augmentera, moins on gagnera !
- Les plus riches ne cotisent plus au régime général que jusqu'à 10 000€. Au-delà, ils pourront mettre de côté dans les banques privées (retraite par capitalisation).
- Le minimum de 1 000€ ne s'appliquera que « pour une carrière complète au SMIC » (E. Philippe, le 11 décembre).

## Intox 4 : « un système universel égalitaire »

### Maintenant

- 4 régimes : le régime général, le régime des ouvriers agricoles, le régime des non salariés non agricoles et les régimes spéciaux.
- Les régimes spéciaux fonctionnent par corporations : les actifs de la corporation paient pour les anciens. Beaucoup disparaissent au fur et à mesure que les retraités décèdent (cheminots, RATP, SEITA...)
- Pour les fonctionnaires, le régime permet de compenser la progression très graduelle des augmentations et l'absence de primes pour les enseignants (6 dernier mois).
- Ils représentent seulement 6% des retraités en 2017 !

### Et demain ?

- Il y aura l'égalité... par le bas.
- La suppression des régimes spéciaux ne fera pas baisser les impôts et n'augmentera les pensions de personne.
- Le régime spécial de la police et gendarmerie est maintenu en intégralité : âge de départ anticipé et montant des pensions.
- Le régime des sénateurs sera aménagé plus tard.

## Intox 5 : « l'espérance de vie augmente, c'est normal de travailler plus »

### Maintenant

- L'espérance de vie en bonne santé est de 64,1 ans chez les femmes et 62,7 ans chez les hommes pour qui elle stagne depuis 2014.
- Un ouvrier vit en moyenne 6,4 ans de moins qu'un cadre.
- Pour les hommes, les 5% les plus riches vivent 13 ans de plus que les 5 % les plus pauvres.
- Par reconnaissance pour cette pénibilité, un ouvrier peut partir à 60 ans à la retraite sans décote en non 62 s'il a ses cotisations.
- Grâce à l'augmentation des gains de productivité, 1,7 actif paie pour 1 retraité et les comptes sont à l'équilibre.
- Les caisses de retraites ont une réserve de 127 milliards d'euros.
- Le déséquilibre annoncé en 2025 représente 7 à 17 milliards seulement (0,3 à 0,7%).

### Et demain ?

- L'âge d'équilibre est repoussé à 64 ans pour les personnes nées entre 1963 et 1975.
- L'âge d'équilibre ou âge pivot est un âge avant lequel la pension subira une décote.
- Cet âge sera repoussé à mesure que l'espérance de vie augmentera (65, 66, 67, 68 ans)
- Ce sont les actifs qui paient les retraites. Mais un sénior sur 2 est au chômage à 60 ans.
- Repousser l'âge pivot, ce sera mettre davantage de gens au chômage.
- Cela n'augmentera pas le montant des cotisations pour les pensions de nos anciens.
- Cela ne résoudra pas le problème de l'emploi.

**Les retraites sont notre bien commun.**

**TOUS EN GRÈVE  
JEUDI 09 JANVIER**

**collectif.nordgironde@gmail.com**